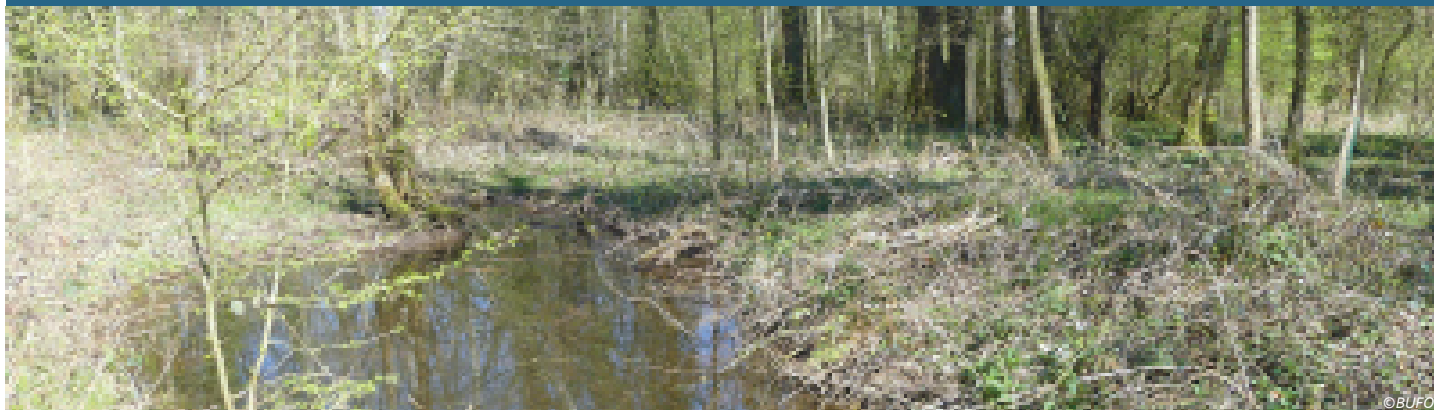




ANIMER ET IMPLIQUER UN RÉSEAU D'ACTEURS

DÉCEMBRE 2020

Fiche Action - Atlas de biodiversité Intercommunale de Mulhouse Alsace Agglomération



PLUS
DE QUINZE
ASSOCIATIONS
DE PROTECTION
DE LA
NATURE

Un grand nombre d'acteurs travaillent sur des projets liés à l'environnement et à l'aménagement (collectivités, services des communes, associations de protection de l'environnement) à différentes échelles sur le territoire de l'agglomération. Les projets collaboratifs de grande envergure sont pourtant rares ou limités à un nombre restreint de structures. La mise en place de travaux communs est une nécessité et d'un intérêt majeur pour répondre aux problématiques de gestion du territoire.

UNE
DIVERSITÉ
D'ACTEURS
POTENTIELS

Pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les discussions liées aux politiques publiques et pour n'omettre aucun acteur potentiel, un recensement est nécessaire.

150 ÉLUS
COMMUNAU-
TAIRES
ET COMMU-
NAUX

Il est également important d'organiser des rencontres et des échanges de manière régulière entre les acteurs. La mise en place de groupes de travail sur le thème de la biodiversité favorisant le dialogue sur les enjeux qui y sont liés et participant à l'émergence de projets communs.

UNE MOBILISATION DÉCISIVE

Une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques passe par une coopération entre l'ensemble des acteurs intervenant et vivant sur un territoire. Sa réussite dépend de l'implication des différents protagonistes, qu'ils soient décideurs, gestionnaires ou usagers de l'espace. Une mobilisation large est indispensable pour mettre en place un dialogue territorial fort.

Plusieurs structurations sont envisageables permettant toutes de réunir des personnes autour de cette question primordiale de l'environnement :

- Constitution d'un réseau inter-structures sur la biodiversité. Réunir un ensemble de représentants appartenant à divers secteurs d'activités (public ou privés) pour faciliter les échanges autour des projets et de la thématique.
- Création et animation de groupes de travail, déclinés en fonction des sujets à aborder.
- La création d'un «club Biodiversité» sous le modèle du club climat de la communauté d'agglomération de la Marne, constitué de citoyens

volontaires.

- Rédaction d'une charte pour plus de biodiversité avec les entreprises.
- Constitution d'une instance participative sur le modèle de celle mise en place par la commune de Saint-Louis dans le cadre de l'Agenda 21 et de la transition énergétique.

LA CONCERTATION

La concertation multipartenariale présente plusieurs avantages :

- confronter les visions et trouver des solutions pour des actions efficaces et pérennes
- partager les enjeux en prenant en compte les contraintes de chacun
- assurer une cohérence dans la prise en compte des différents projets

L'inscription des actions de biodiversité dans les projets menés par une collectivité implique d'agir sur la multiplicité des compétences. Toutes leurs connaissances et expertises doivent être mobilisées.

L'interconnaissance est à renouveler sans cesse car les équipes, les missions changent, les périmètres d'actions géographiques évoluent tout comme les publics ciblés.



UN GROUPE DE TRAVAIL «IDÉAL»

Plusieurs critères, s'ils sont réunis, assurent la création de groupes de discussion opérationnels :

- Une feuille de route politique.
- Une représentativité équilibrée des « types » d'acteurs, pour avoir des échanges constructifs et avancer dans la bonne direction.
- Un plannig annuel défini. Organisé plusieurs fois par an, à l'initiative de l'agglomération de Mulhouse, un suivi des dossiers efficace est garanti.
- Une thématique définie en amont, pour permettre une bonne préparation.
- Des temps de parole équivalents pour chaque participant.
- Des comptes rendus détaillés diffusés largement et accessibles facilement par le grand public.

Les acteurs du territoire

Impliqués différemment dans la vie du territoire et sa gestion, l'ensemble des acteurs peuvent apporter leurs compétences, leurs expériences et leurs idées pour une construction commune d'action en faveur de la biodiversité.

QUEL NIVEAU D'IMPLICATION ?

Différents types de mobilisation existe pour informer, consulter, co-construire, piloter ou décider. Il convient d'identifier le rôle de chacun des acteurs pour ajuster leur implication dans les échanges.



- Connaissances naturalistes et scientifiques, réalisation de diagnostics écologiques, gestion des milieux naturels
- Mise en oeuvre de la politique foncière

- Accompagnements et suivi des dossiers d'aménagements
- Acteurs du territoire

LES EXPERTS ... EN DÉTAIL

LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE OU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Disposent de connaissances essentielles sur les espèces, leur biologie et leur habitat. Elles sont également des partenaires indispensables dans le cadre de la gestion d'espaces naturels.

- Associations du réseau ODONAT Grand Est impliquées sur le territoire alsacien
- Associations locales (CINE du Moulin de Luterbach, COCINAT)

LES INSTANCES SCIENTIFIQUES

Instances d'experts et de scientifiques compétentes pour les questions relatives au patrimoine naturel (inventaire et conservation, espèces protégées, réserves naturelles...).

- CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel)
- CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature)
- CNRS

LES BUREAUX D'ÉTUDES NATURALISTES

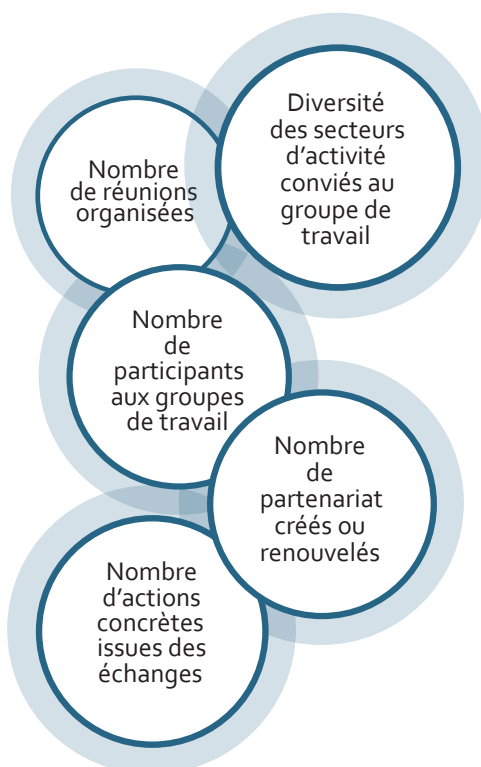
Réalisation de diagnostics écologiques (recueil de données, inventaires de terrain, analyse des impacts...) et apport de conseils techniques.

LES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

Assurent une veille foncière sur les espaces sensibles, la mise en place de stratégies de conservation, de gestion et de mise en valeur d'espaces naturels.

- CSA (Conservatoire des Sites Alsaciens)

INDICATEURS DE RÉUSSITE



POUR ALLER PLUS LOIN

> Portail des cahiers techniques des espaces naturels - Aten - <http://cahiers-techniques.espaces-naturels.fr/>

> Ville de Saint-Louis - Agenda 21

> Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire - Club climat

